

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI NE SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an
Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr.
Autres départements.. 7 fr. 14 fr. 26 fr.
Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.
(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale
DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement :
A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble.
A PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la Bourse.

Notre Amie naturelle

M. de Lesseps a tellement été acaparé à Berlin par tous les hauts personnages de la cour qu'il n'a pu être pas eu le temps de lire une petite brochure nouvellement publiée dans la capitale même de l'Empire, par le major Herman Von Pfister, professeur d'histoire dans une école d'enseignement supérieur. Voici un extrait de cette brochure qui comblera, pensons-nous, une lacune dans les notes et impression de voyage de l'illustre français.

Il est de toute nécessité, dit le major Herman Von, etc., d'enlever à la France plusieurs départements. En 1870-71, les méchants diables n'ont point reçu le châtiment qu'ils méritaient. Nous y retournerons.

On donnera le département du Nord et une partie des Ardennes à la Belgique, laquelle, avec la Hollande, fera partie de la Confédération allemande, et l'on créera deux nouveaux duchés qui feront partie intégrante de l'Empire : celui de la Lorraine occidentale, chef-lieu Nanzig (Nancy), et celui de la Franche-Comté, chef-lieu Bizanz (Besançon). Les départements englobés seraient ceux de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura.

La seule consolation pour les Français, c'est qu'il est d'autres peuples qui partageront leur sort.

L'Allemagne prendra toute la Suisse; la partie française sera incorporée à la Franche-Comté et la partie allemande aux pays contigus.

L'Allemagne exigera en outre de l'Italie, la partie méridionale du Tyrol, et elle étendra les frontières de ce pays à l'est et à l'ouest.

Il faut que l'Allemagne soit comme chez elle sur les bords de l'Adriatique et dans Trieste, qui, de tout temps, a été une bonne ville allemande.

On voit que si nous sommes destinés à assouvir l'insatiable appétit germanique nous serons engloutis en bonne et nombreuse compagnie.

D'après le plan de cet illuminé, auquel les fumées du schnaps et de sa pipe en porcelaine troublent évidemment la cervelle, tous ces changements doivent s'accomplir à la suite de la prochaine guerre franco-allemande. Le peuple teuton un peuple élu par le Seigneur, doit hériter de tout l'ancien empire des Romains et même de quelque chose de plus. Le César allemand, le maître temporel de toute la chrétienté, doit régner sur les Français, les Bourguignons, — à cause du Chambertin et du Clos-Vougeot, n'est-ce pas major? — les Lombards et les Goths.

Sous les deux dernières de ces appellations archaïques le savant Herman Von etc. désigne sans doute toute l'Italie car les Lombards avaient poussé leurs conquêtes jusqu'au golfe de Tarente, et l'Espagne aussi probablement, car cette contrée a été conquise jadis par une des branches de la race des Goths.

Mais si les terres conquises par ces derniers au commencement du Moyen-Age appartiennent de droit au Kaiser germanique à plus forte raison celui-ci peut-il revendiquer le Danemark, la Suède et la Norvège berceau de toutes les nations gothiques.

Tous ces peuples sont comme nous des amis naturels de l'Allemagne — à la façon dont M. de Lesseps comprend l'amitié internationale. L'Allemagne ne veut que leur bien, comme elle ne veut que notre bien, comme elle veut le bien de tout le monde, ce qu'elle a prouvé en prenant un peu à tout le monde des provinces, des milliards et des pendules.

Libre à M. de Lesseps de n'avoir pas de rancune, mais en présence de certains symptômes, comme le succès, en Allemagne, de la brochure susdite, il permettra bien aux nations, et en particulier à la France d'avoir quelque défiance à l'égard de l'amie naturelle.

Ernest VAUQUELIN.

LES PIRATES TONKINOIS

L'expédition tonkinoise sera décidément une source de découvertes de toute nature.

L'autopsie de pirates chinois tués au Ton-King a démontré que ces pirates ont l'habitude de coudre leur argent et leurs pierres précieuses sous la peau de leurs cuisses (sic). On a trouvé sur plus de vingt cadavres la même cachette.

Si on enlevait la peau des cuisses à Jules Ferry et à ses complices... qui sait? L'on retrouverait peut-être les 500 millions qu'ils nous ont pris.

L'ANGLAIS BLOUN

La Lanterne publie les informations suivantes :

M. Millard, ministre des travaux publics, disait, il y a peu de jours, devant la commission des chemins de fer de la Chambre des députés, qu'il ne voulait pas confier l'exploitation du chemin de fer Métropolitain aux grandes Compagnies de chemins de fer, parce qu'il avait le regret de constater que, malgré les engagements pris vis-à-vis de M. Raynal au moment du vote des conventions de 1883, les conseils d'administration des grandes Compagnies continuent à se recruter parmi les adversaires les plus ardents de la République.

M. Bloun, président du chemin de fer de l'Ouest, non naturalisé français, abus de sa nationalité pour pousser aux dernières limites de l'inconvenance le recrutement du conseil d'administration du chemin de fer de l'Ouest, de ce chemin de fer qui ne vit que de l'argent des contribuables français.

Lisez la liste du conseil d'administration. Étonnez-vous après cela de l'émotion provoquée par les candidatures antirépublicaines qui ont aujourd'hui le patronage de M. Bloun. Toutes les nuances monarchiques sont sur les rangs avec son agrément. Les candidatures républicaines seules sont tenues à l'écart.

Nous nous demandons en vérité comment le gouvernement républicain peut tolérer comme président un Anglais peu soucieux des intérêts du trésor français.

Il faut venir en France pour voir à la tête d'une grande compagnie comme celle du chemin de fer de l'Ouest un directeur étranger.

Nous soutenons, en effet, qu'il n'y a pas une société étrangère qui ait à sa tête un Français.

UN ATTENTAT IRRESPECTUEUX

Nous lisons dans un journal d'informations du matin :

Lisbonne, 17 mars.

La police a reçu l'ordre de surveiller la rue où demeure le comte de Paris, de crainte de quelque attentat irrespectueux de la part de quelques français exaltés résidant à Lisbonne.

En quoi pourrait bien consister cet

attentat irrespectueux contre Philippe VII? Voudrait-on renouveler à son endroit quelque chose comme l'attentat Pèrier?
Proh pudor!

LETTRÉ DE PARIS

Paris, 17 mars.

Grande est l'allégresse au camp opportuniste. Enfin! on a donc découvert un prétexte pour attaquer le général Boulanger et le battre en brèche non seulement le ministre de la guerre, mais le cabinet tout entier! Les intrigues avaient à peu près cessé depuis trois semaines, et tous les aspirants ministres se tenaient cois, découragés par l'insuccès de leurs dernières tentatives. Évidemment cela ne pouvait durer.

M. Jules Roche, qui court depuis si longtemps après le maroquin officiel; M. Raynal, qui meurt d'envie de conclure avec les grandes Compagnies de nouvelles conventions, aussi avantageuses que celles de 1883; M. Méline, que ses amis les grands cotonniers voudraient hisser de nouveau au ministère; M. Cochery, qui considère les postes et télégraphes comme sa chose et tient M. Granet pour usurpateur; Ferry, enfin qui, tout couvert du sang de trente mille Français, estime qu'il n'a pas encore fait tuer assez de monde au Tonkin, toute cette tourbe d'agresseurs politiques, cette bande de politiciens cyniques, de financiers rapaces, cette volée de vautours qui tournoient sans cesse autour du pouvoir, prêts à s'abattre sur leur proie, ne pouvaient rester plus longtemps inactifs. L'occasion seule leur manquait pour rentrer en campagne et livrer au cabinet un nouvel assaut; depuis vingt-quatre heures ils croient l'avoire trouvée; c'est une lettre adressée par le général Boulanger à la commission de l'armée qui la leur a fournie.

Vous savez à quelle occasion cette lettre a été écrite: Le ministre de la guerre voudrait substituer aux écoles militaires d'où sortent actuellement nos officiers une grande école unique, où l'instruction serait divisée en trois degrés: le premier représenterait, en quelque sorte, l'instruction élémentaire; suffisante pour les grades inférieurs; le second degré constituerait l'enseignement secondaire tel qu'il est donné à Saint-Cyr; le troisième, enfin, formerait, à proprement parler, l'école supérieure d'où sortiraient nos futurs officiers généraux.

Je n'ai pas à faire ressortir ici tous les avantages de ce système, qui a pour base la communauté d'origine, et pour principal ressort, la sélection intellectuelle. Il est probable que ces avantages n'ont pas frappé la plupart des membres de la Commission, car la majorité d'entre eux s'est prononcée pour le maintien des trois écoles actuelles, et spécialement de l'École polytechnique.

Le ministre de la guerre, jugeant que ses intentions n'avaient pas été bien comprises, et persuadé d'ailleurs de l'utilité de son projet, a cru devoir insister.

Dans une lettre adressée à M. de Mahy, président de la Commission de l'armée, il a précisé le but et le mécanisme de son système, il en a montré l'esprit profondément démocratique, faisant entrevoir tous les heureux résultats qu'il est permis d'en espérer.

Cette lettre fut communiquée à la presse — par qui? — quelques heures, parait-il, avant d'être lue à la commission. Il serait intéressant de rechercher quel est l'auteur de cette

communication; le fait que deux journaux opportunistes, le Paris et le Temps, ont eu des premiers, connaissance de la lettre du ministre de la guerre, pourrait servir à élucider ce point.

Toujours est-il que, savamment excitée par la coterie opportuniste, la majorité de la commission de l'armée jeta feu et flammes. Il fut décidé que l'on répondrait, et de bonne encre, au général Boulanger; c'est M. de Mahy qui, hier, s'est acquitté de cette tâche: vos dépêches vous ont fait connaître le texte de sa réponse, qui est assez aigre.

Voilà, il faut l'avouer, beaucoup de bruit pour peu de chose. Que reproche-t-on, en somme, au général Boulanger? D'avoir écrit à une commission une lettre conçue en termes absolument corrects et courts? Mais cela s'est fait cent fois, et personne n'y a jusqu'ici trouvé à redire. Quant à la publication hâtive de la lettre ministérielle, il s'agirait de savoir à qui elle est imputable. Mais, en tout cas, ce n'est là qu'une question de forme, d'une importance secondaire.

Quant au fond même du débat, qui est le projet du général Boulanger, il ne justifie ni ces fureurs ni ces tempêtes. Le ministre de la guerre a une opinion sur la loi organique militaire actuellement en préparation: c'est non seulement son droit, mais aussi son devoir; il serait étrange qu'il n'en eût pas. Cette opinion, il la soutient, c'est assez naturel, puisqu'il la croit juste. Alors, que lui veut-on et que signifient toutes ces clameurs?

Ah! je sais: le général Boulanger propose de supprimer l'École polytechnique. *Inde vive.* Il faudrait pourtant s'entendre: est-ce à l'excellent enseignement donné par l'École que tiennent ses partisans? Mais cet enseignement sera parfaitement assuré dans la nouvelle école militaire; les mêmes professeurs y feront les mêmes cours, y formeront les mêmes élèves. Est-ce aux privilèges dont jouit actuellement la Polytechnique que tiennent surtout les défenseurs de cette institution? Il conviendrait, en ce cas, de s'expliquer nettement.

Nul n'oserait prétendre que les polytechniciens ne forment pas une dangereuse coterie, une véritable petite église. Militaires ou civils, officiers ou ingénieurs, ils se tiennent tous par la main, par le bras, par le cœur. Ils sont les maîtres de leur spécialité. Vous ne verrez jamais l'un d'eux, appelé à formuler une opinion sur un cas discuté, donner tort à un camarade, quel soit de sa promotion, des promotions antérieures ou des promotions postérieures. C'est une espèce de franc-maçonnerie, tout un bataillon qui marche ensemble, et qui a pour devise: « Aide-moi, nous t'aiderons! »

De là les plus graves inconvénients et même les plus graves dangers, dans la carrière professionnelle aussi bien que dans l'état politique. Jadis l'École fut libérale... à la manière de Louis-Philippe. Elle fut héroïque aux journées de Juillet et se conduisit noblement en Février 48. Mais depuis?... Ah! depuis, elle a — je parle de la majorité des élèves — changé singulièrement son bâton de maréchal d'épaupe. Elle est devenue la pépinière connue des officiers réactionnaires et se recrute surtout dans les jésuitières. Elle ne nous fournit pas plus de garantie que toutes les écoles possibles. Elle n'en est que l'aristocratie fâcheuse et inquiète.

Ailleurs, on apprendra tout aussi bien. Au surplus, l'École qui ouvre des carrières nous intéresse et nous est précieuse; celle qui ne fait qu'établir des catégories et créer des privilèges nous semble superflue et funeste.

En rédigeant son projet, le ministre de la guerre a montré incontestablement de la pénétration. Son système, basé sur les principes mêmes des institutions républicaines — l'égalité à la base et la sélection par voie de prééminence intellectuelle — son projet est justifié par l'expérience de chaque jour; et il est bien difficile de s'expliquer comment les commissaires ne se sont pas, comme lui, rendu compte de la nécessité urgente d'un remaniement de notre enseignement militaire.

Mais quoi! rappelons-nous les luttes qu'il fallut soutenir pour détruire le monopole du corps spécial d'état-major. Ce n'est qu'après cinq ou six années d'efforts, de discussions, d'avortements, et lorsque trois ou quatre projets eurent successivement échoué, qu'on parvint à faire admettre qu'il y avait utilité à détruire le mandarin militaire, à supprimer un véritable casto remarquable surtout par sa morgue et sa suffisance, et à faire passer successivement dans l'état-major tous les officiers que leur intelligence et leurs capacités désignaient pour ce service spécial.

Mais avant d'en arriver là, que de résistances on dut briser? Il n'est pas facile, en France, de faire triompher une réforme démocratique; les privilèges ont la vie dure et se défendent féroce.

Le général Boulanger — je le dis à son honneur — est un train d'en faire l'expérience à ses dépens.

Maurice RENAUD.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Par fil spécial de la « Tribune »

LE PARLEMENT

LA COMMISSION DES PRUD'HOMMES
Paris, 18 mars.

La commission des prudhommes justement émue des revendications des employés de commerce, sur la proposition de M. Brialon, décide que les employés seront représentés dans les conseils de prudhommes.

LA COMMISSION DES SOUS-PRÉFECTURES

La Commission des sous-préfectures a examiné la proposition Colfavru et la proposition Turrel tendant à étudier d'abord l'ensemble administratif pour construire un édifice nouveau, avant de supprimer ce qui existe. Ces propositions n'ont pas été prises en considération.

La commission a adopté la rédaction suivante :
Art. 4. — Le préfet seul est le représentant direct du pouvoir exécutif. Dans le département, les conseils généraux, cantonaux, municipaux, s'administrent sous la surveillance et son contrôle.

Après une discussion entre MM. Turrel, Pion, Douville et Galpin sur les attributions des conseils de préfectures, la commission décide par 7 voix contre 1 que les attributions judiciaires des conseils de préfectures doivent être supprimées.

La Commission des sous-préfectures, sur l'article 3, qui décide le maintien des conseils de préfecture comme juridictions administratives, a adopté le texte suivant :
« Le préfet est assisté, dans ces fonctions, par le conseil de préfecture dont

les attributions sont exclusivement administratives. » Elle adopte ensuite le 2^e paragraphe ainsi rédigé : « Il sera pourvu par le préfet, au moyen de délégations soit aux maires des communes soit aux membres des conseils de préfecture, à la mise en pratique des attributions des surveillances de contrôle et d'exécution jusqu'ici confiées aux sous-préfets.

L'article 6 qui confie aux juridictions ordinaires les attributions contentieuses dont les conseils de préfecture étaient investis par la loi de Pluviose an VIII est adopté.

La Commission adopte l'article 7 portant que, devant les juges de paix, seront portées les demandes en dégrèvements de contributions.

Contrairement à la proposition de M. Colfavru, la Commission a décidé que les juges de paix statueront avec l'assistance des jurés.

La commission s'est ajournée à mercredi.

QUESTION DES CÉRÉALES
La Commission des céréales vient d'examiner l'amendement Martin, qui proposait 5 francs de surtaxe sur les maïs. La Commission l'a repoussé en adoptant le droit de 5 francs.

Elle examine ensuite l'amendement Ganault tendant à ce que les mélasses étrangères, de toutes provenances, dirigées sur les raffineries françaises, accompagnées d'acquit à caution, soient aussi imposées, comme suit :

Celles dont la richesse saccharine est de 50 O/O, 5 fr. par 100 kilogram.
Celles dont la richesse est supérieure à 50 O/O, 6 fr. par 100 kilogram.

La commission a adopté le chiffre de 3 à 5 fr. par 100 kilogram.

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

La Commission de la santé publique a entendu M. Goblet, qui reconnaît les avantages de décentraliser divers services; mais il ne pense cependant pas que la direction puisse être donnée à un seul ministre.

Abordant ensuite la question du crédit de cent cinq mille francs, il le trouve insuffisant, et que, dans tous les cas, on puisse le demander en 1888; mais si ce crédit est demandé par un amendement, le ministre l'appuiera.

La commission a ensuite entendu M. Monod, directeur de l'assistance au ministère de l'intérieur, et M. Nicolas, directeur du commerce, sur des questions techniques.

INFORMATIONS

LETTRÉ DE M. DE MAHY AU GÉNÉRAL BOULANGER

M. de Mahy vient d'écrire au général Boulanger une lettre dans laquelle il le remercie des sentiments exprimés dans la dernière lettre.

M. de Mahy ajoute qu'il communique cette lettre à la commission dans la séance de mardi.

Mais il est autorisé à remercier, dès à présent, le ministre au nom de la commission.

LA SANTÉ DE M. CLÉMENCEAU
L'état de M. Clémenceau, atteint d'une bronchite depuis une dizaine de jours, s'est sensiblement amélioré. On croit qu'il pourra partir dans un itinéraire de jours pour le Midi, où il ira achever sa guérison.

TÉLÉGRAMME DE M. GRÉVY
M. Grévy a adressé au soir un télégramme le félicitant d'avoir échappé à l'attentat du 13 mars.

Feuilleton de LA TRIBUNE du 19 Mars 1887

GERMINAL

PAR ÉMILE ZOLA

TROISIÈME PARTIE

Sourarine flattait maintenant les oreilles de Pologne, dont le nez se frottait de plaisir. Il dit à demi-voix, les yeux perdus, comme pour lui-même :
— Augmenter le salaire, est-ce qu'on peut? Il est fixé par la loi d'airain à la plus petite somme indispensable, juste le nécessaire pour que les ouvriers mangent du pain sec et fabriquent des enfants... S'il tombe trop bas, les ouvriers crévent, et la demande de nouveaux hommes le fait remonter. S'il monte trop haut, l'offre plus grande le fait baisser... C'est l'équilibre des ventres vides, la condamnation perpétuelle au bagne de la faim.

Quand il s'oubliait de la sorte, abordant des sujets de socialiste instruit, Étienne et Rassenau demeuraient inquiets, troublés par ses affirmations désolantes, auxquelles ils ne savaient que répondre.

— Entendez-vous! reprit-il avec son calme habituel, en les regardant, il faut tout détruire, ou la faim repoussera. Oui! l'anarchie, plus rien, la terre lavée par le sang, purifiée par l'incendie... On verra ensuite.

— Monsieur a bien raison, déclara madame Rassenau, qui, dans ses violences révolutionnaires, se montrait d'une grande politesse.

Étienne, désespéré de son ignorance, ne voulut pas discuter davantage. Il se leva, en disant :

— Allons nous coucher. Tout ça ne m'empêchera pas de me lever à trois heures.

Déjà Sourarine, après avoir soufflé le bout de la cigarette collé à ses lèvres, prenait délicatement la grosse lapine sous le ventre, pour la poser à terre. Rassenau fermait la maison. Ils se séparèrent en silence, les oreilles bourdonnantes, la tête comme enfiée des questions graves qu'ils remuaient.

Et chaque soir, c'étaient des conversations semblables, dans la salle nue, autour de l'unique chape qu'Étienne mettait une heure à vider. Un fonds d'idées obscures, endormies en lui, s'agitaient, s'élargissaient. Dévoré surtout

du besoin de savoir, il avait hésité longtemps à emprunter des livres à son voisin, qui malheureusement ne possédait guère que des ouvrages allemands et russes. Enfin, il s'était fait prêter un livre français sur les sociétés coopératives, encore des bêtises, disait Sourarine; et il lisait aussi régulièrement un journal que ce dernier recevait le Combat, feuille anarchiste publiée à Genève. D'ailleurs, malgré leurs rapports quotidiens, il le trouvait toujours aussi fermé, avec son air de camper dans la vie, sans intérêts, ni sentiments, ni biens d'aucune sorte.

Ce fut vers les premiers jours de juillet que la situation d'Étienne s'améliora. Au milieu de cette vie monotone, sans cesse recommençante de la mine, un accident s'était produit: les chantiers de la veine Guillaume venaient de tomber sur un brouillard, toute une perturbation dans la couche, qui annonçait certainement l'approche d'une faille; et en effet, on avait bientôt rencontré cette faille, que les ingénieurs, malgré leur grande connaissance du terrain, ignoraient encore. Cela bouleversait la fosse, on ne savait que de la veine disparue, glissée sans doute plus bas, de l'autre côté de la faille. Les vieux mineurs ouvraient déjà les narines, comme de bons chiens lancés à la chasse de la houille. Mais, en attendant, les chantiers ne pouvaient rester les bras croisés, et des

affiches annonçant que la Compagnie allait mettre aux enchères des nouveaux marchandages.

Maheu, un jour, à la sortie, accompagna Étienne et lui offrit d'entrer comme hôte dans son marchandage. À la place de Leraque passé à un autre chantier. L'affaire était arrangée déjà avec le maître-portion et l'ingénieur, qui se montraient très contents du jeune homme. Aussi Étienne n'eut-il qu'à accepter ce rapide avancement, heureux de l'estime croissante où Maheu le tenait.

Dès le soir, ils retournèrent ensemble à la fosse prendre connaissance des affiches. Les tailles mises aux enchères se trouvaient à la veine Filonière, dans la galerie nord du Voreux. Elles semblaient peu avantageuses, le mineur hochait la tête à la lecture que le jeune homme lui faisait des conditions. En effet, le lendemain, quand ils furent descendus et qu'il fut emmené visiter la veine, il lui fit remarquer l'éloignement de l'accrochage, la nature ébouleuse du terrain, la peu d'épaisseur et la dureté du charbon. Pourtant, si l'on voulait manger, il fallait travailler, aussi le dimanche suivant allèrent-ils aux enchères, qui avaient lieu dans la baraque, et que l'ingénieur de la fosse, assisté du maître-portion, présidait, en l'absence de l'ingénieur divisionnaire. Cinq à six cents charbonniers se trouvaient

là, en face de la petite estrade, plantée dans un coin; et les adjudications marchaient d'un tel train qu'on entendait seulement un sourd tumulte de voix, des chiffres criés, étouffés par d'autres chiffres.

Un instant, Maheu eut peur de ne pouvoir obtenir un des quarante marchandages offerts par la Compagnie. Tous les concurrents baissaient, inquiets, des bruits de crise, pris de la panique du chômage. L'ingénieur Négrel ne se pressait pas devant cet acharnement, laissait tomber les enchères aux plus bas chiffres possibles, tandis que Dansaert, désireux de hâter encore les choses, montait sur l'excellence des marchés. Il fallut que Maheu, pour avoir ses cinquante mètres d'avancement, lutât contre un camarade, qui s'obstinait, lui aussi, à leur de rôle; ils tiraient chacun un centime de la berline; et, s'il demeurait vainqueur, ce fut en baissant tellement le salaire, que le portion Richomme, debout derrière lui, se frottait entre ses dents, le poucait du condé, en grognant avec colère que jamais il ne s'en tirerait, à ce prix-là.

Quand ils sortirent, Étienne jurait. Et il était devant Chaval, qui revenait des blés en compagnie de Catherine, flânant, pendant que le beau-père s'occupait des affaires sérieuses.
— Nom de Dieu! cria-t-il, en voyant un égorgeur!... Alors, aujourd'hui, c'est l'ouvrier qu'on force à manger l'ouïrier!
Chaval s'emporta, jamais il n'aurait baissé, lui! Et Zacharie, venu par curiosité, déclara que c'était dégoûtant. Mais Étienne les fit faire d'un geste de sourde violence.
— Ça finira, nous serons les maîtres, un jour!
Maheu, resté muet depuis les enchères, parut réveillé. Il répéta :
— Les maîtres... Ah! font-ils sort! ce ne serait pas trop tôt!

II

C'était le dernier dimanche de juillet, le jour de la descente de Mont-on. Dès le samedi soir, les bonnes ménagères du coron avaient lavé leur salle à grande eau, un déluge, des seaux jetés à la volée sur les dalles et contre les murs; et le sol n'était pas encore sec, malgré le soleil blanc de la fin de juillet, tout un luxe coûteux pour le coron de pauvre. Cependant, la journée s'annonçait très chaude, un de ces lourds chocs, dans lesquels on étouffait en deux ou trois heures, au Nord, plates et nues, à l'Est.

(A suivre).

LE BUDGET DE 1888

Dans son projet du budget de 1888, le ministre de finances alimente le budget extraordinaire par l'émission d'obligations sexennaires.

M. Dauphin introduit dans son projet le système de reconstitution du capital par l'inscription au budget ordinaire, d'une annuité supérieure à celle réclamée par l'amortissement, et dont le surplus servira précisément par le jeu des intérêts composés, à reconstituer le capital.

Le conseil doit statuer, demain, définitivement sur cette proposition de M. Dauphin.

Des ressources nouvelles sont demandées jusqu'à concurrence de 29 millions à la transformation de la contribution mobilière, et jusqu'à concurrence de 90 millions à la surtaxe de l'alcool.

LE GRAND SCHÉRIFF DU MAROC

Paris, 18 mars.

M. Goblet a également reçu la visite du grand Schériff du Maroc qui est venu protester de ses sentiments d'amitié envers la France.

Le Schériff était accompagné de M. Roger, sénateur de la Dordogne, Roux-Lavergne, maire de Lorient et de son interprète.

TRANSLATION DE LA FACULTÉ DE DOUAI

Paris, 18 mars.

Le président du Conseil a aussi reçu une délégation de la ville et de l'arrondissement de Douai, composée de M. Morin, sénateur, maire de la ville, MM. Legrand, Maurice, Morel, députés, et Boucher Cadar, qui lui exposèrent les obstacles que l'on rencontre pour la translation des Facultés de Droit et Lettres de Lille.

M. Goblet, leur rappelant des précédents, leur a dit que la solution serait soumise au Conseil supérieur de l'Instruction et au Parlement, relativement aux dépenses.

Le Conseil des ministres délibérait encore. M. Goblet a fait part à ses collègues de cette démarche.

LES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 18 mars.

M. Goblet a reçu aujourd'hui, les membres du bureau des Chambres syndicales des bureaux de placement.

LA SANTÉ DE M. BILLOT

Lisbonne, 18 mars.

M. Billot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Lisbonne, dont la santé avait été ébranlée, ces temps derniers, est aujourd'hui, complètement remis.

Le diplomate doit prochainement rentrer en France, en vertu d'un congé.

LA QUESTION DES BOOKMAKERS

Paris, 18 mars.

Une grave décision vient d'être prise par la Société des steeple-chase.

En raison de la suppression des bookmakers, elle supprime la subvention de 300,000 francs, qu'elle accordait aux sociétés hippiques de province.

TRAITÉ DE COMMERCE FRANCO-ITALIEN

Rome, 18 mars.

Contrairement à ce qui a été annoncé, l'Italie n'a pas encore fait de propositions à notre ambassadeur à Rome, M. Decrais, au sujet de la reprise des négociations relatives à la conclusion d'un nouveau traité de commerce et de navigation avec la France.

Avant de faire ces propositions, la Consulta attend de connaître le résultat des démarches faites à Vienne pour le même objet.

JUBILÉ DE LA REINE D'ANGLETERRE

Londres, 18 mars.

L'Italie se fera représenter au jubilé de la reine Victoria par le duc de Gênes, fils aîné du roi d'Italie.

LE CRIME DE LA RUE MONTAIGNE

Paris, 18 mars.

Quelques journaux assurent que la justice connaît l'assassin de M^{lle} Regnault. Son arrestation est imminente sinon déjà accomplie.

Toutefois, la Gazette des Tribunaux dit que le service de la sûreté n'a pu encore retrouver les traces de l'assassin.

Suivant le Radical, la police ne croit pas que le vol soit le mobile du crime,

car M^{lle} Regnault portait au cou un collier en or enrichi de diamants et un porte-bonheur de prix; d'autres bijoux se trouvaient en outre sur une cheminée; rien de tout cela n'a été pris.

La police recherche activement un ancien amant de cœur de Marie Regnault, contre lequel s'élèvent certaines charges.

On croit, d'après certains indices, que ce crime est le résultat d'une vengeance.

Dépêches de l'Étranger

MANIFESTATION SOCIALISTE A LEHRT

Berlin, 18 mars.

Un grand nombre de socialistes se sont rendus à la gare de Leht, pour accompagner un de leurs chefs qui partait pour l'Amérique.

Sitôt que le signal du départ fut donné, tous se rangèrent devant les wagons et crièrent : « Vive la Révolution sociale ! » Ils quittèrent ensuite la gare en chantant la Marseillaise.

ARMEMENT DU MONTENEGRO

Constantinople, 18 mars.

Le ministre des affaires étrangères a interrogé le représentant du Montenegro, M. Bakitch, au sujet des armements de la principauté. M. Bakitch, a répondu qu'il ne s'agissait que d'exercer les troupes aux armes nouvelles, que son gouvernement ne faisait que suivre l'exemple des autres puissances, mais qu'il n'avait aucune intention belliqueuse.

LA ROUMANIE ET LE VATICAN

Bucarest, 18 mars.

Le gouvernement roumain a l'intention de se faire représenter par un plénipotentiaire auprès du Saint-Siège. Des pourparlers à ce sujet sont échangés en ce moment entre le Vatican et le cabinet de Bucarest.

JOHN BULL RENIE SA DETTE

Londres, 18 mars.

A la Chambre des communes, sir Ferguson, répondant à M. Tanner, déclare qu'il n'est pas vrai que l'Angleterre doive 40 millions de livres sterling à la France en vertu de la convention du 30 novembre 1814.

Cet incident vicié la proposition Blandin à la Chambre des députés français.

LA CRISE IRLANDAISE

Londres, 18 mars.

Dans un discours que M. Gladstone a prononcé hier à un banquet, le « gouvernement local » demandé pour l'Irlande a été défini par l'orateur. Le gouvernement donnerait ainsi à l'Irlande une autonomie réelle et effective, sans atteinte à la suprématie absolue du Parlement impérial.

M. Gladstone a constaté que l'entente des libéraux-unionistes n'existe que sur des points secondaires, mais il espère une entente ultérieure, notamment sur le rachat des propriétés foncières, lequel est impossible sans la création d'un gouvernement réellement irlandais.

M. DE LESSEPS ET LA PRESSE RUSSE

St-Petersbourg, 18 mars.

Les journaux ne croient pas à une mission donnée à M. de Lesseps lors de son voyage à Berlin. D'ailleurs, disent-ils, le résultat en serait nul, parce que la grande majorité des Français est hostile à une pareille politique.

Les journaux engagent la France à n'ajouter aucune foi aux ouvertures de l'Allemagne.

CRISE MINISTÉRIELLE EN ESPAGNE

Madrid, 18 mars.

Dans les cercles politiques, on croit qu'il sera difficile d'ajourner la crise ministérielle jusqu'au vote du budget, vu les divisions qui s'accroissent parmi les groupes de la majorité.

La modification du cabinet est possible durant les vacances de Pâques.

GRÈVES EN BELGIQUE

Bruxelles, 18 mars.

Les ouvriers des sablonnières du Bossus et les ouvriers puddelers travaillant près de Selessin se sont mis en grève réclamant une augmentation de salaire.

LA LOI SUR LES CÉRÉALES AU SÉNAT

Paris, 18 mars.

Le Sénat, réuni dans ses bureaux, a nommé la commission relative à la surtaxe sur la loi des céréales.

1^{er} bureau. — La lutte est vive. M. Léon Say parle longuement contre la loi.

M. Ancel, favorable, est élu par 11 voix contre M. Clamageran, hostile, qui en a obtenu 9.

2^e bureau. — M. de Voisins-Lavergne, favorable, est élu par 10 voix.

M. d'Havrincourt a obtenu 7 voix; M. Rigat 1 voix : tous deux sont également favorables.

Il y a eu 3 bulletins blancs. 3^e bureau. — M. Féral, favorable, est élu par 12 voix contre M. Perras, hostile, qui a eu 9 voix.

La candidature de M. Perras avait été appuyée par MM. Tirard et Le Bastard.

4^e bureau. — M. Magniez, favorable, est élu par 10 voix contre M. Barne, hostile, qui a eu 6 voix.

M. Barne a combattu très énergiquement la loi.

5^e bureau. — M. Foucher de Careil, favorable, est élu par 15 voix contre M. Guyot, hostile, qui en a obtenu 11.

6^e bureau. — M. Emile Labiche, favorable, est élu par 18 voix contre M. de Verninae, qui en a obtenu 4.

M. Guyot-Lavaline, favorable, a eu 1 voix.

7^e bureau. — M. Paris, favorable à la surtaxe, est élu par 15 voix; il y a 2 bulletins blancs.

8^e bureau. — M. Goutay, favorable, est élu par 11 voix; M. Wallon, également favorable, a eu 5 voix.

M. Massé, hostile, 2 voix.

Il y a eu 2 bulletins blancs.

9^e bureau. — Après 3 tours de scrutin, M. Buffet, favorable à la loi, est élu par 10 voix contre 8 à M. Journault, également favorable à la loi.

Il y a eu 3 bulletins blancs.

La commission est tout entière favorable; 134 voix se sont prononcées pour la surtaxe, et 52 seulement contre.

L'Anniversaire de l'Empereur Guillaume

Berlin, 18 mars.

Voici les principales personnalités principales qui se trouveront à Berlin le 22 mars, à l'occasion du 90^e anniversaire de naissance de l'empereur Guillaume :

Le roi et la reine de Saxe, le roi et la reine de Roumanie, le prince héritier Rodolphe d'Autriche, le prince de Galles, le prince royal de Suède et la princesse sa femme, petite-fille de l'empereur, le comte de Flandre au nom du roi des Belges, le prince royal de Danemark, le grand-duc Michel, oncle du tsar, le grand-duc Vladimir, frère du tsar, le duc d'Aoste au nom du roi d'Italie, le prince Louis de Bavière, fils du régent, le prince Louis de Bavière, duchesse de Bade, grand-duc et fille de l'empereur, et la plupart des princes allemands.

Avis aux gens qui aiment à fréquenter la haute Société !

LES AFFAIRES DE BULGARIE

Sofia, 18 mars.

MM. Karavelof et Nikiforof n'ont pas été mis en liberté sous caution, comme on l'avait annoncé et comme on avait eu l'intention de le faire. On prétend que de nouvelles charges auraient été découvertes contre eux.

On aurait, en outre, trouvé chez l'ingénieur Belof des preuves écrites que les conjurés avaient résolu de mettre le feu aux quatre coins de Sofia.

Vienne, 18 mars.

Le docteur Stransky, agent diplomatique de la Bulgarie en Serbie, a quitté Vienne, après avoir eu des conférences avec les principaux hommes politiques.

Varna, 18 mars.

Le cabinet de Constantinople a télégraphié à Riza-Bey de tâcher d'obtenir de la régence une amnistie générale pour les condamnés et les exilés politiques, afin d'inaugurer une réconciliation générale entre les partis.

La Porte n'a pas encore répondu à la note de M. de Nélidof relative à l'indemnité de guerre, et on croit que sa réponse se fera attendre.

À l'èmoi provoqué chez les Turcs la semaine dernière par la demande de M. de Nélidof a succédé un calme relatif, explicable par la ferme intention de la Russie de ne pas intervenir en Bulgarie.

Cette résolution de la Russie serait motivée par l'attitude très ferme de l'Autriche, soutenue par l'Angleterre.

Dans les cercles russes, on ne voit là qu'un simple effacement momentané de la Russie, qui attendrait le moment favorable pour reprendre l'initiative de proposer aux Russes l'application intégrale du traité de Berlin relatif à la Bulgarie, comportant même le rétablissement de la Roumélie avec un gouverneur général.

Saint-Petersbourg, 18 mars.

Chakir-Pacha, ambassadeur de Turquie a reçu l'ordre d'informer le gouvernement russe que la Porte ne consentira dans aucun cas à envoyer un corps d'occupation dans la Roumélie orientale, comme M. de Nélidoff le proposait récemment.

LES COMLOTS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 18 mars.

On est certain maintenant de l'existence de plusieurs complots qui se préparent simultanément; le complot constitutionnaliste est complètement distinct de la conspiration des bombes. Plus de cent officiers de la garnison de

Petersbourg seraient parmi les conjurés constitutionnalistes, et le gouvernement hésiterait à faire arrêter tous les suspects à cause de leur trop grand nombre. On dit également que le gouvernement connaissait depuis quelque temps l'esprit de mécontentement qui se développait dans l'armée et que le ministre de la guerre avait préparé un décret pour élever la solde des officiers subalternes.

La police est très alarmée de la découverte récente de nombreux groupes nihilistes complètement organisés qui se tiennent, dit-on, cachés à Saint-Petersbourg, attendant pour agir un ordre du comité exécutif; ces groupes n'existent pas seulement à Saint-Petersbourg, ils sont disséminés dans toute l'étendue de l'empire. Les concierges ont été convoqués hier à la préfecture de police et invités à donner tous les renseignements qu'ils ont pu recueillir sur les habitants des maisons dont ils gardent la porte.

Des recherches spéciales sont faites sur les agissements d'un jeune homme qui paraît être un des chefs de la conspiration.

LA GUERRE EN ABYSSINIE

Rome, 18 mars.

Le conseil des ministres a décidé d'envoyer un corps de 10,000 hommes le corps d'expédition en Abyssinie.

Le colonel Salletta, promu général, est nommé commandant à Massauah, en remplacement du général Gédé.

Le général Salletta s'embarquera lundi.

Le Cri d'un aigreur

Il paraît que le 21 juin, jour du jubilé, l'accès de l'abbaye de Westminster sera interdit au public pendant la visite de la reine. Cette interdiction a provoqué par avance de nombreuses protestations. Celles du Figaro sont particulièrement vives : « La monarchie, quoique encore populaire en Angleterre, se fait naturellement assez d'ennemis sans qu'il soit nécessaire d'en accroître le nombre par les dispositions prises pour cette solennité. La noblesse doit-elle toujours être traitée avec respect par le chef de l'Etat, tandis que la bourgeoisie est traitée avec dédain ? Ceux qui n'ont ni titre de noblesse ni amis à la cour, et dont l'appui est le plus précieux au trône devraient être admis à ces petites réjouissances.

Il serait temps, en effet, que la bourgeoisie anglaise fût admise à ces « petites réjouissances » ; car le jour approche où le niveau démocratique passera sur la couronne, la noblesse et la bourgeoisie, où le Peuple, seul souverain, entrera librement dans l'antiquité abbaye, et très probablement pour changer l'affectation de ce Panthéon des gloires aristocratiques de l'Angleterre.

LES TEMPÊTES

Cherbourg, 17 mars.

De violentes bourrasques du nord-est, accompagnées de neige, soufflent depuis hier. La mer est très grosse.

New-York, 17 mars.

Le New-York Herald assure qu'une dépression barométrique est signalée sur le cap Race et causera probablement des troubles atmosphériques sur les côtes d'Angleterre et de France entre le 18 et le 20 mars.

LE DRAME DE TOULON

Toulon, 18 mars.

Voici des détails complémentaires sur le drame que nous avons relaté, avant-hier, dans nos dépêches :

Le soir de l'assassinat de M^{lle} Léry, on donnait, au théâtre, la Petite Marée, et la direction, qui avait vainement attendu pendant plus de dix minutes le chef d'orchestre et Mme Léry, avaient dû commencer le spectacle.

Deux personnes qu'on avait envoyées chez Mme Léry étaient revenues sans avoir pénétré dans l'appartement et avaient simplement constaté que le chien de l'artiste aboyait lamentablement.

Sur les instances du mari de cette dernière, elles étaient retournées rue de la Croix et avaient trouvé son cadavre étendu sur le parquet, baignant dans le sang.

La nouvelle de l'assassinat ne tarda pas à se répandre parmi le personnel du théâtre, et bientôt il n'y eut plus que M. Léry qui, ignorant tout, continuait à jouer avec verve le

che et qu'elle n'eût pas besoin de l'héritage de sa mère. Livrée à moi-même, j'ai eu à me défendre contre les caprices des hommes, les jalousies des femmes, et la sottise de tous. Ma vie entière a été une lutte, dans laquelle j'ai été constamment victorieuse, me faisant craindre ou respecter, et ne donnant à personne le droit de me dédaigner. Vous seul, le premier, vous avez osé. Pourquoi ?

Les joues de Sarah s'étaient empourprées, ses yeux étincelaient. Elle s'était rapprochée de Pierre, et, chaque fois qu'elle faisait un mouvement, le doux parfum qui s'exhalait de ses vêtements venait jusqu'à lui. L'enveloppant d'une atmosphère envivante.

— Vous vous êtes trompée, madame, répondit le jeune homme, d'une voix tremblante, je n'étais que timide, et je ne suis que respectueux. Quand vous étiez jeune fille, à quoi bon m'approcher de vous ? Qu'aurais-je pu espérer ? Je suis pauvre et mon grade est peu élevé. Peut-être vous aurais-je aimée, et c'est été un très grand malheur pour moi. Aujourd'hui vous avez épousé un homme auquel je suis profondément attaché, et, plus que jamais, je dois rester à l'écart. On dit, et cela est facile à comprendre, que vous avez inspiré des passions à tous ceux qui ont vécu dans votre intimité. Voyez donc dans mon éloignement une extrême prudence, riez de moi, si vous le vou-

lez, mais ne me blâmez pas, et surtout ne me faites pas un crime de ma loyauté.

Sarah resta immobile, regardant Pierre. La mâle figure du jeune homme lui apparut dans toute sa beauté. Elle l'écoutait encore après qu'il avait cessé de parler. Sa voix ferme et franche éveillait en elle des sensations inconues. Un attendrissement soudain gonfla son cœur. Elle ne pouvait maintenant supporter la pensée que Pierre s'éloignerait de nouveau et qu'elle ne le verrait plus, que par hasard, à de rares intervalles. Elle fut épouvantée en découvrant quelle place celui qu'elle avait cru hair s'était faite dans son cœur. Elle frémit en pensant qu'elle aurait pu être aimée de lui, et qu'à cette heure, au lieu d'être la femme du comte, elle pourrait être à Pierre et l'adorer librement. Il lui sembla que sans lui la vie devenait vide et sombre. Elle voulut à tout prix se l'attacher.

— Vous êtes le premier qui m'avez parlé avec cette franchise, reprit-elle. Je vous en sais gré et vois le cas qu'il faut faire de vous... Il me serait donc doublement douloureux maintenant de vous perdre. Je vous offre une amitié fraternelle... Vous me conseillerez. Si je fais quelque imprudence... je n'en suis pas incapable, fit-elle, en souriant, rappelez-vous lapetite boutique du palais Pandolfini... Eh bien, vous me gronderez, et de vous, j'accepterai ce

que je ne supporterais d'aucun autre... Elle lui tendit sa belle main. Pierre ne la prit pas. Il secoua tristement la tête.

— Au risque de m'aliéner à jamais votre bonne grâce, reprit-il, il m'est impossible d'accepter le rôle que vous m'offrez. Entre un homme et une femme, à notre âge, l'amitié est impossible. C'est un rêve charmant qui à tousjours un triste réveil. Je me laisserais aller facilement à la douceur de ce lien charmant. Le sentiment que j'éprouverais pourrait, au début, être pur et idéal. Mais, plus tard, il se décolorerait, et se corromprait. Je puis vouloir ne vous aimer que d'amitié, et ne pas pouvoir m'empêcher de vous aimer d'amour.

Sarah fit un brusque mouvement. Pierre continua avec force : Je me perds à jamais dans votre esprit, je le sais; vous allez me trouver à la fois bien vaniteux et très pédant. Je suis ridicule avec ma morale, il est le sens, mais ce que je vous dis là, il est nécessaire que je vous le dise, pour expliquer ma conduite. Pardonnez-moi et croyez que j'emporterai un souvenir ineffaçable de la faveur que vous m'avez faite.

(A suivre)

tendance est faible pour les blés, et malgré les concessions que les vendeurs semblent disposés à faire, les affaires sont absolument nulles. Aux carreaux de passage et en dehors de ces courants normaux par suite de la nullité d'affaires.

Sur les marchés français, les prix des blés sont fermes et en hausse avec des apports très restreints. L'avoine reste fermement tenue. L'orge, très offerte, se cède en légère baisse. Le seigle a toujours une bonne demande.

À Marseille, le marché est calme; les ventes de la journée ont été de 7,000 quintaux disponibles.

À Bordeaux, les prix des blés sont soutenus.

On cote : Blé de pays, 19 75 à 20; roux hiver Amérique, 20 50 les 80 kilos.

HALLE AU BLÉ

Blés indigènes. — Très fermes, la culture demande une plus-value de 0 50, mais la meunerie ne veut payer que 0 25. Peu d'affaires aux cours extrêmes de 20 75 à 24 les 100 kil. en gare d'arrivée.

Blés exotiques. — Fermes sans affaires.

On cote : Californie n° 1, 24 25 à 24 75; d'avril, 24 50; Ouz d'hiver, 24 25 à 24 75; Poti, 23 75 à 23 25; Orembourg, 23 15 à 23 25; Walla, 23 75 à 24; d'arr 4 de mai, 24 25 à 24 75. Australie sur juillet, 27 à 27 50, sur wagon dans nos ports.

Sons. — Prix assez bien tenus de 9 à 12 50.

Seigles. — Peu d'offres. On cote de 14 à 15 50.

Orges. — Sans affaires, prix nominaux de 14 50 à 20 fr.

Avoines. — Très peu d'affaires, prix, sans changements de 14 75 à 17 50, suivant couleur et qualité.

Sarrasins. — Mêmes prix, 12 50.

Mais. — Sans affaires, 12 50 à 13 25, au Havre ou à Rouen.

PETITE GAZETTE

Un écrivain turc, Béchir-Fuad-Bey, journaliste de grande réputation, a peine âgé de trente-deux ans, vient de se donner la mort dans des circonstances étranges, ainsi rapportées par un correspondant du Journal des Débats :

Retréchez lui à deux heures du matin, après avoir passé la soirée à Péra, en joyeuse compagnie, il écrivit plusieurs lettres à ses amis pour leur annoncer son suicide et exposer ses théories philosophiques et ses convictions matérialistes et athées, puis il se fit des injections de chlorate de cocaine aux bras pour insensibiliser les coils et se coupa les veines avec un rasoir. Pendant que le sang coulait, il notait sur du papier ses impressions et décrivit minutieusement ses sensations.

Avant d'être journaliste, Béchir-Fuad-Bey avait été officier de grande espérance. A 27 ans, il était chef de bataillon. A ce propos, une particularité curieuse s'attache à son nom. Il est le seul officier qui ait donné sa démission et qui ait réussi à la faire accepter. En Turquie, en effet, le grade n'est pas une propriété et un officier ne peut songer à quitter l'armée.

Rien n'est plus curieux que la lettre dans laquelle Béchir-Fuad explique les causes de son suicide. Il avait, dit-il, commencé à observer en lui des symptômes de folie. Un médecin lui conseilla alors de se distraire et il mit trop fidèlement à exécution cette prescription médicale. Il se livra aux plaisirs qui lui occasionnèrent des dépenses considérables.

Voici la fin de ce document original.

« J'ai mangé toute ma fortune. Le bien que me reste consiste en immeubles d'une valeur de 1,500 livres, que j'ai divisés en quatre lots, dont je légue un à ma femme, deux à mes deux fils, et le quatrième à la fille que j'ai eue de ma maîtresse. Je puis dépenser cet argent dans une ou deux années, mais dans deux années, mais mes enfants seraient restés ensuite sans aucun bien. D'ailleurs, je n'aurais pas daigné courir après des clients pour vendre ces immeubles.

Certaines personnes m'ont sondé au sujet du ban situé à Kérasounde et ont voulu l'obtenir à bon marché, mais je n'y ai pas consenti. En outre, les larmes des deux femmes m'ont agacé. Je m'en suis débarrassé par le suicide. Tel est le mobile qui m'a poussé à mettre fin à mes jours.

Une légende, qui persiste encore, faisait du Numa Romanestan d'Alphonse Daudet le vivant portrait de Gambetta. Les protestations de l'auteur n'eurent pas raison de cette opinion, exploitée du reste le mieux possible par maint éditeur. Gambetta lui-même fut longtemps persuadé que ce livre n'était autre chose qu'une satire contre lui. De la refroidissement entre les deux amis et bientôt éloignement marqué de la part de Gambetta.

La suite nous est ainsi contée par M. Philippe Gillet :

Un semblant de réconciliation avait cependant eu lieu, grâce à M. Hébrard, et Gambetta avait dit en passant, très galement, à Daudet :

« Certaines personnes m'ont sondé au sujet du ban situé à Kérasounde et ont voulu l'obtenir à bon marché, mais je n'y ai pas consenti. En outre, les larmes des deux femmes m'ont agacé. Je m'en suis débarrassé par le suicide. Tel est le mobile qui m'a poussé à mettre fin à mes jours.

« J'ai mangé toute ma fortune. Le bien que me reste consiste en immeubles d'une valeur de 1,500 livres, que j'ai divisés en quatre lots, dont je légue un à ma femme, deux à mes deux fils, et le quatrième à la fille que j'ai eue de ma maîtresse. Je puis dépenser cet argent dans une ou deux années, mais dans deux années, mais mes enfants seraient restés ensuite sans aucun bien. D'ailleurs, je n'aurais pas daigné courir après des clients pour vendre ces immeubles.

Certaines personnes m'ont sondé au sujet du ban situé à Kérasounde et ont voulu l'obtenir à bon marché, mais je n'y ai pas consenti. En outre, les larmes des deux femmes m'ont agacé. Je m'en suis débarrassé par le suicide. Tel est le mobile qui m'a poussé à mettre fin à mes jours.

A moi, tu sais, ça m'est égal, mais c'est pour les autres! Un jour, enfin, l'explication est venue. On ditait, chez un commun ami, le roman de l'orateur se trouvant placé manquant et l'orateur se trouvant placé manquant...

porté d'urgence ce soir, à l'hôpital, à 3 heures et demie, sans qu'on ait pu obtenir de lui aucun renseignement pouvant établir son identité. Il a été aussitôt admis à la salle St-Pierre. Il est mort un instant après.

ELECTIONS MUNICIPALES A LYON

Groupe 20 des républicains socialistes du 6^{me} arrondissement. — Le groupe est convoqué pour samedi 19 mars, à huit heures du soir à son local habituel, cours Lafayette, 113.

Communication électorale aux électeurs du 5^{me} arrondissement. — La commission nommée dans la réunion des républicains-socialistes du 15 mars 1887, salle Piolat, adresse l'appel suivant aux républicains-socialistes du sixième arrondissement:

Citoyens, Dans quelques jours vous allez avoir à élire un conseiller municipal, en remplacement du citoyen Genetier, démissionnaire. Nous serions heureux de voir que l'élection se fasse sur une candidature socialiste.

MOTS DE LA FIN Dialogue scientifique-fantaisiste: — Moi, mon cher, je ne suis pas venu à terre... — Tu es pourtant fils d'un propriétaire.

Dépêches de la Région

LOIRE Saint-Etienne. — Impudence opportuniste. — Un journal opportuniste publie un article en premier Saint-Etienne, intitulé le Pain cher, dans lequel est flétri de la belle manière le vote de l'impôt sur les céréales.

Comité de secours. — Aujourd'hui vendredi à cinq heures du soir se réunira à la Préfecture le Comité de secours institué par M. le Préfet.

Concours de l'Hôtel-Dieu. — Le concours de majorat de l'Hôtel-Dieu s'est terminé, hier soir, par la nomination de M. le docteur Gangeolphe.

Revision du tarif des tramways. — Un erreur de mise en page nous a fait omettre, dans notre compte rendu du Conseil municipal d'hier, le rapport déposé par M. Robin, adjoint de la voirie, concernant la revision du tarif des tramways de Lyon.

Anniversaire du 18 mars. — Samedi prochain 19 mars aura lieu au cercle du Réveil social le Soleil une grande réunion pour fêter l'anniversaire du 18 mars.

Asile de nuit. — M. Portier, l'inépuisable président de la société qui a créé l'asile de nuit, se multiplie pour faire prospérer cette institution si utile.

Arrestations. — On a arrêté les nommés: Marius Troncy, 18 ans, né à Lyon; Benoît Blanchard, 18 ans, né à Saint-Etienne; Louis Godin, 30 ans, né à Saint-Mandé (Seine); Gustave Malzac, 37 ans, né au Vigan (Gard), inculpés de vagabondage.

Arrestation du nommé Givin Didier, 45 ans, mineur, sans domicile, prévenu de mendicité à domicile et de vagabondage.

Vol. — La fille Marguerite Barasson, 17 ans, sans profession, demeurant avec ses parents à la Jomayère, prévenue d'avoir soustrait, au domicile et au préjudice du sieur Joseph Vacher, 49 ans, mineur, son voisin, la somme de 15 francs a été conduite devant le Procureur de la République.

Contravention. — Potel, Delphine, femme Fournel, 36 ans, cuisinière à la brasserie du Phare, place Bellevue. Vicieuses légères et tapage nocturne.

La misère. — Un vieillard laconnu âgé d'environ 58 à 60 ans, sourd, et qui est tombé sur la neige en face le n° 31 de la rue Paillon, par suite de la faim, de maladie ou de fatigue, a du être trans-

La réaction de toutes robes a, par ses sordes manœuvres, réussi à semer la division parmi la population républicaine de Vaulx, et par des procédés inqualifiables, elle est parvenue à détacher six de vos conseillers en les rendant démissionnaires. Les six autres, fidèles à leur mandat et leur devoir, sont restés à leur poste de combat.

Les électeurs de Vaulx-en-Velin qui ont donné tant de gages de dévouement à la République feront, eux aussi, leur devoir et bravement, dimanche prochain, en complétant le conseil municipal par des hommes indépendants, soucieux des intérêts de la commune et pour la revendication des réformes politiques, agricoles et commerciales.

N'oubliez pas, citoyens électeurs, que c'est le cléricalisme qui nous a valu la désastreuse défaite de 1870, où plus d'un de vos enfants ont trouvé la mort. N'oubliez pas que la République, c'est la paix, le travail, la liberté et la justice.

Cette raison vous conduira tous à l'urne en citoyens libres aimant la France et la République. Aux urnes sans abstention, vous aurez fait preuve de virilité et de civisme.

Votez tous pour les citoyens: PELLET (Jérôme), propriétaire-agriculteur; DELORME (Joseph), rentier; JAVELOT (Jean-Claude), propriétaire-agriculteur; DENOUILLE (André), employé; BLANC (Gaspard), propriétaire-agriculteur; LAROZE (Benoît), oncle, rentier.

Givors. — Ecoles laïques. — Versée par un groupe d'amis givirois, la somme de 6 francs au profit de cette œuvre.

Villeurbanne. — Fanfare de Villeurbanne. — Dimanche, 20 mars, la Fanfare de Villeurbanne donnera un grand bal de nuit, paré, masqué et travesti, dans une vaste salle spécialement créée par M. Dépassiot, successeur de M. Amblard, hôtel du Midi.

Sainte-Foy-lès-Lyon. — Cavalcade de bienfaisance. — Une cavalcade au profit des pauvres de Sainte-Foy est en voie d'organisation.

Les personnes qui voudraient prêter leur concours à cette fête sont priées de s'adresser directement à M. Merle, à Sainte-Foy-lès-Lyon, qui leur donnera tous les renseignements nécessaires.

Des listes de souscription seront présentées aux habitants de Sainte-Foy. La commission espère qu'ils se montreront généreux envers les pauvres, et que les listes de souscription seront bien remplies.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 mars. Les affaires déjà considérablement ralenties hier, sont à peu près nulles ce matin. C'était prévu. On ne pouvait monter indéfiniment. Les cours avaient besoin d'être consolidés.

Plus plus chauds partisans de la hausse l'ont senti tous les premiers et réservent leurs forces pour la liquidation de fin de mois.

Si d'ici il y a une petite réaction vient à se produire elle n'aura rien que de très naturel et devra être mise à profit par ceux qui ont attendu jusqu'à présent pour rentrer dans le mouvement.

Si les primes se détendent, comme il est probable, on peut jouer les déclarations ou démonstration pacifiques qui ne peuvent manquer de se produire à Berlin, à l'occasion des fêtes des 22 et 23. Le vieil empereur, fera probablement sonner bien haut son amour de la paix.

Nous ne parlons pas des bruits qui ont couru à la Bourse d'hier. Celui entre autre, du brusque rappel de notre ambassadeur à Berlin était tout absurde pour avoir même besoin d'être démenti.

Le seul valeur qui soit en ce moment spécialement recommandée, c'est l'Egypte, considérée comme un placement de premier ordre, et susceptible d'une amélioration importante.

NOTES DE BOURSE Paris, 18 mars. La réaction qui s'est produite, hier, subsiste en partie. Les cours se sont maintenus aux environs de la cote précédente.

Les cotés des marchés étrangers sont fermes. Les rentes étrangères progressent légèrement; mais les rentes françaises restent stationnaires.

Les autres valeurs sont fermes, mais ne donnent pas lieu à beaucoup d'affaires. Les chemins de fer sont très calmes. En résumé, la clôture indique des hésitations, mais avec des tendances fermes.

COUR D'ASSISES DE L'OISE Le roi de l'île Johanne (groupe des Comores), ayant refusé de recevoir le résident français, la corvette la Nielly, a été envoyée à l'île Johanne, par le commandant de l'escadre française de la mer des Indes.

LE 18 MARS A MARSEILLE Marseille, 18 mars, 11 h. 25. Ce soir, le Conseil municipal, sur la proposition de M. Brouard, a voté, par 20 voix contre 7, la levée de la séance en commémoration du 18 mars, aux cris de: Vive la Commune!

LA CESSION DES ILES CHUSAN Des avis de Pékin démentent la cession des îles Chusan à l'Allemagne.

UNE REFORME POSTALE Paris, 11 h. 35, s. Un décret qui sera promulgué demain sur la proposition de M. Gra-

Cassation, qui a renvoyé les accusés devant les assises de l'Oise.

La femme Lecat avoue à l'audience d'aujourd'hui avoir poussé Guay à tuer son mari; elle nie avoir frappé la victime. C'est Guay dit-elle qui a tiré sur Lecat quatre coups de revolver et l'a ensuite achevé à coups de buche et de bâton.

Guay nie tout et accuse la femme Lecat de vouloir le perdre pour se sauver elle-même, maintenant qu'elle ne peut plus se servir de lui.

On passe à l'audition des témoins. Après leurs dispositions, l'audience est levée et renvoyée à demain, pour le réquisitoire et les plaidoiries.

NOUVEAUX CATACLYSMES

Philippopol, 18 mars. Les sources thermales de Iokaribagna se sont subitement tarées. On voit dans ce phénomène l'annonce de nouveaux tremblements de terre dans la péninsule des Balkans.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Température. — Lyon, 18 mars, six heures du matin. Une hausse barométrique assez rapide de produit sur l'Europe occidentale, tandis que la dépression de la Méditerranée se transporte vers l'Est. A Lyon le baromètre marque ce matin 764 mm.; le vent devient faible et variable; la situation atmosphérique continue à s'améliorer.

Dernière Heure

LES PRIMES DE RENGAGEMENT Paris, 18 mars. On sait que les sous-officiers qui contractent un rengagement touchent une somme d'argent à leur sortie du régiment.

Certains hommes d'affaires se sont adressés aux sous-officiers, notamment à ceux du 2^e corps d'armée et leur ont offert des avances sur leurs primes.

Informé de ces faits, le ministre de la guerre a adressé une note aux commandants de corps d'armée, afin que ceux-ci mettent les sous-officiers en garde contre les manœuvres des agents d'affaires véreux dont il est question.

REVOCATION DE M. DE FOLLENVILLE Paris, 18 mars. Par arrêté du ministre de l'Instruction publique, M. de Follenville, doyen de la faculté de droit de Douai, est révoqué de ses fonctions.

On se souvient que M. de Follenville avait offert sa démission de doyen, en se plaignant de n'avoir pas été consulté à l'occasion du transfert des facultés de Douai à Lille.

L'ANNIVERSAIRE DU 18 MARS A PARIS Paris, 11 h. 57, soir. L'anniversaire de la Révolution du 18 mars a été célébré ce soir dans plus de cent réunions, banquets ou punchs. Le principal de ces banquets organisé par le Comité Central Révolutionnaire (parti Blanquiste) comptait plus de douze cents convives sous la présidence du citoyen Vaillant, conseiller municipal, membre de la Commune. De nombreux discours ont été prononcés.

Aucun incident particulier n'a marqué la journée.

AFFAIRES BULGARES Sofia, 18 mars, 2 h. 15 m. Presque tous les Zankowistes ont été mis en liberté. Karaveloff et ses amis sont encore détenus.

L'ASSASSINAT DE LA RUE MONTAIGNE (Derniers renseignements). Bruxelles, 18 mars, 11 h. 50. L'assassin serait, paraît-il, un individu du nom de Gaston Geissler, natif de Nancy. Il s'est présenté chez divers coiffeurs de Bruxelles, en demandant du travail et en disant que s'il n'en trouvait pas, il partirait pour Londres, Anvers ou Liège.

Il paraît certain que cet individu ne tardera pas à être arrêté.

INCIDENT AUX ILES COMORES Zanzibar, 18 mars. Le roi de l'île Johanne (groupe des Comores), ayant refusé de recevoir le résident français, la corvette la Nielly, a été envoyée à l'île Johanne, par le commandant de l'escadre française de la mer des Indes.

LE 18 MARS A MARSEILLE Marseille, 18 mars, 11 h. 25. Ce soir, le Conseil municipal, sur la proposition de M. Brouard, a voté, par 20 voix contre 7, la levée de la séance en commémoration du 18 mars, aux cris de: Vive la Commune!

LA CESSION DES ILES CHUSAN Des avis de Pékin démentent la cession des îles Chusan à l'Allemagne.

UNE REFORME POSTALE Paris, 11 h. 35, s. Un décret qui sera promulgué demain sur la proposition de M. Gra-

net, ministre des postes, fixe le délai pendant lequel les lettres pourront être jetées à la boîte des bureaux de poste après les levées générales, moyennant une surtaxe uniforme de quinze centimes.

Ce délai est fixé à trente minutes pour Paris à destination de Lyon et Grenoble, et trente-cinq pour la destination de Marseille.

TERRIBLE INCENDIE Paris, mercredi. Un violent incendie a complètement détruit, ce matin, la minoterie Lombard, à Paris.

Les pertes sont évaluées à cent cinquante mille francs.

TRIPLE ALLIANCE Vienne, 18 mars. Le renouvellement du traité d'alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie est décidé un fait accompli.

Le traité a été signé par le comte Szecheny, ambassadeur d'Autriche, par M. de Launay, ambassadeur d'Italie, et par M. de Bismarck.

Dans l'entourage même du chancelier, on ignore encore les conditions stipulées dans le traité.

L'AFFAIRE BAUDRY DE LA QUANTINERIE Paris, 18 mars. La première chambre du Tribunal civil de la Seine vient de rendre son jugement dans le procès intenté par la demoiselle Baudry de la Quantinerie à la congrégation de Bon-Seours.

On se rappelle que cette demoiselle, ancienne religieuse, réclamait des dommages-intérêts et sa réintégration dans le couvent, en prétendant qu'elle avait été expulsée sans motif et au détriment de ses intérêts matériels.

Le Tribunal a jugé que la juridiction civile n'avait pas à intervenir dans l'application de conventions et de règlements librement consentis entre les congrégations et ses membres.

La demande de la demoiselle Baudry a été, en conséquence, rejetée.

LE COMLOT DU 13 MARS Paris, 11 h., soir. La police de St-Petersbourg avait été avisée de Berlin qu'un attentat était projeté contre le tzar à la date du 13 mars.

Le sénateur Orshewsky et le Maître de la police M. Gresser décidèrent le tzar de retarder d'une demi-heure son départ pour la cathédrale.

Les conjurés se rendirent à leur poste à l'heure indiquée. La police fit d'un seul coup de filet quarante-six arrestations.

Dans la journée on en fit vingt autres y compris celle d'une jeune fille.

Tous les conjurés sont nihilistes et non constitutionnels comme on l'a prétendu.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT COMMUNICATIONS DIVERSES

Union des tisseurs et similaires (section du Sud). — Réunion générale extraordinaire de la section samedi prochain, à huit heures du soir, salle Bressand, place Morel. Ceux qui n'auraient pas reçu de lettre en trouveront à l'entrée.

Chambre syndicale des ouvriers plombiers et appareilleurs de Lyon. — Dans sa réunion du 16 mars, la Chambre syndicale a décidé la continuation de la mise à l'index de la maison Pétiat et l'abolition complète du marchandé voté à l'unanimité.

Vin d'honneur. — Samedi 19 mars, un vin d'honneur sera offert au citoyen Perrot, cours Lafayette, 113, au premier, à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du 18 mars 1871 à Paris. Prix d'entrée: 60 centimes.

Parti ouvrier (agglomération lyonnaise). — Anniversaire du 18 mars 1871. — Dimanche 20 mars, à sept heures du soir, soirée de famille, salle du café du Centre, boulevard de la Croix-Rouge, 133, entrée rue Duviard.

Le 18 mars 71. 2^e Tombola au profit des grèves. L'Etoile lyonnaise (Société de gymnastique et de tir, ex-société la Revanche du premier arrondissement). — Tous les membres de la Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 19 courant au siège de la Société, rue Tholozan, 11, à 8 h. 1/2 du soir.

Société philanthropique de l'Ain. — Les sociétaires sont priés de se rendre à l'assemblée générale, le dimanche 20 mars, à 1 h. 1/2 précises du soir. Tout nouvel adhérent pourra prendre part à la réunion pourvu qu'il se fasse inscrire avant l'ouverture de la séance.

Cercle de l'Avenir des travailleurs, rue d'Austerlitz, 11. — Tous les membres du Cercle sont invités à assister à une conférence qui aura lieu samedi 19 mars par le citoyen Probert, membre du cercle de la rue Montebello. Tous les amis sont priés d'y assister.

LA COMMISSION

Chambre syndicale des ouvriers tisseurs et fustiers. — Le bureau nommé dans la réunion de dimanche dernier est convoqué dimanche 20 mars, à 2 heures du soir, chez M. Gamet, rue de Chartrés, 8.

Tisseurs de velours unis (ville et campagne). — Les veloutiers de Montluçon, réunis à la mairie, ont voté à l'unanimité la proposition suivante: Devant l'attitude des patrons en général, qui s'entendent pour la diminution des salaires de nos ouvriers, nous prions et engageons tous les ouvriers à se mettre en série et faire partie du Syndicat. Ce n'est que l'union seule qui peut faire la force du travailleur; et pour activer le vote de la loi sur l'arbitrage, nous prions tous les ouvriers et commerçants de l'importance quelle catégorie de signer la pétition suivante. Les soussignés demandent que le Gouvernement fasse une loi en faveur de l'ouvrier, pour protéger ses salaires, et que les députés du Rhône, de l'Isère et de l'Ain fassent mettre à l'ordre du jour la loi sur l'arbitrage avec des pénalités sévères.

Le travailleur qui produit doit être protégé, les hommes qui nous traitent comme des esclaves, sont des malheureux. Pour combattre ces gens-là il faut que tous les ouvriers s'unissent. Il faut que nous nous mettions en série. Les veloutiers, en série ou non, sont priés de passer au bureau de la Chambre syndicale rue Coustou, 4, à partir de lundi prochain, des renseignements importants leur seront communiqués. A partir de lundi, le bureau sera fermé de 1 heure à 2 heures 1/2.

Salle de la Perle, place de la Croix-Rouge, 8. — Dimanche 20 mars 1887, à 1 h. 1/2 du soir, grand concert annuel donné par l'Echo du Rhône et fanfare Bissardon avec le concours de la Chorale de Saint-Clair, de la Société chorographique lyonnaise. Nous donnerons demain le programme de cette intéressante matinée.

Anniversaire du 18 mars 71. — Le parti ouvrier lyonnais a organisé samedi soir de famille en l'honneur du 18 mars 71, qui aura lieu le dimanche 20 mars à 7 heures du soir, salle du café du Centre, boulevard de la Croix-Rouge, n° 133, entrée rue Duviard.

Les citoyens et citoyennes qui ont à cœur de fêter un anniversaire aussi glorieux pour les idées socialistes et qui veulent se retrouver avec nous pour la revanche prolétarienne prochaine, dans le souvenir des assassinats exécutés par les de Cissé, Vinoy et autres Gaffet quelque temps après le 18 mars, sont invités à assister à cette soirée.

Société philanthropique de l'Ain. — Les sociétaires sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dans une des salles du Palais de la Bourse, le 20 courant, à 2 h. précises.

Les compatriotes qui ne se sont pas encore rattachés à la Société pourront prendre part à cette assemblée à la condition qu'ils se feront inscrire, fût-ce au dernier moment comme sociétaire.

Union des tisseurs et similaires. — Section du Sud. — Réunion générale extraordinaire de la section du sud, salle Bressand, place Morel.

Ordre du jour: Rapport du syndicat; Marque de fabrique; Rapport de la commission ouvrière; Rapport de la délégation chez le fabricant; L'importance de cette réunion fait que la commission compte sur la présence de tous. Ceux qui n'auraient pas reçu de lettre en trouveront à l'entrée.

Section Saint-Just. — La réunion de la commission de section, qui devait avoir lieu aujourd'hui, est ajournée à samedi prochain à la même heure.

Permanence. — La permanence est ouverte tous les dimanches de 11 heures du matin à 1 heure, au siège social, Grande rue de la Croix-Rouge, 2.

Cours de théorie pratique. — Le cours de théorie pratique a lieu tous les dimanches de 11 heures du matin à 1 heure. Les inscriptions sont reçues un quart d'heure avant l'ouverture du cours.

Chambre syndicale des tailleurs de pierres et scieurs de Lyon et du Rhône. — La commission des tailleurs de pierres réunis à la Chambre syndicale, à l'honneur de porter à la connaissance de leurs collègues résidents dans la banlieue de Lyon et les départements limitrophes qu'ils aient à s'abstenir de se diriger sur Lyon jusqu'à ce que nos différents soient vidés sur l'application des tarifs existants.

Les entrepreneurs et patrons trouveront toujours des ouvriers aptes à toute sorte de travaux sans augmentation de prix sur les tarifs existants.

Réunion générale de toute la corporation dimanche 20 courant, à 2 h. 1/2, place Raspail, 4.

Grève de la Guimpe lyonnaise. — La chambre syndicale des ouvrières et ouvriers guimpiers de Lyon et de la banlieue invite toute la corporation à une grande réunion privée, qui aura lieu samedi 19 courant, chez le citoyen Coyal, rue Coustou et rue des Capucins, 20, au fond de l'allée.

Chambre syndicale des tisseurs, rue Donnée, 2. — L'administration de la permanence économique de chauffage à l'honneur d'inviter tous les sociétaires à assister à la réunion générale, qui aura lieu aujourd'hui samedi, à huit heures du soir, brasserie Dupuis, boulevard de la Croix-Rouge, 140, salle du fond du jardin.

Compte-rendu de l'Inventaire. Chambre syndicale des ouvriers serruriers et similaires. — La commission des 21 membres est convoquée d'urgence pour samedi 19 mars à 8 heures du soir, cours Lafayette, 113.

Le cours de dessin et de géométrie appliquée à la sculpture a lieu régulièrement tous les mercredis à 8 heures du soir, avenue de Saxe, 10.

Chevriers, maroquiniers et mégissiers. — La corporation réunie en assemblée générale a voté la continuation de la grève dans la maison Rochier, rue Sébastopol, 17, et a décidé qu'une grande manifestation aurait lieu aujourd'hui, samedi, sur les Bâtes de souscription à quiconque fasse un don de son devoir, c'est une des bonnes manières de prouver que nous sommes capables de nous faire rendre justice, malgré tous les obstacles qu'on nous oppose.

Aujourd'hui, de huit à neuf heures du soir, versement des souscriptions au siège social. Chambre syndicale des ouvriers passementiers. — Tous les ouvriers passementiers syndiqués ou non, sont convoqués à une réunion générale et privée qui aura lieu samedi, 19 courant, à huit heures et demie du soir, au siège du syndicat, rue St-Marc, 17.

Nomination des candidats délégués: 2^e Discussion sur la situation actuelle de la corporation. Nota. — Ceux qui n'auraient pas reçu de lettre en trouveront à la porte.

Le groupe du Grand-Trou. — Inauguration du groupe scolaire de Grand-Trou. Réunion de la commission d'organisation aujourd'hui samedi, 19 mars, à huit heures et demie du soir, salle de la mairie de Vienne, 122, Prière d'être très à l'heure.

Chapellerie Payenne 2160 15, RUE DE LA BARRE, 16 14, RUE TENRE, 14 Nouveau Rayon LEUCORRHEE (PERTES) de l'Uterus, Gécérion certaine et rapide par l'emploi de l'Élixir de Robina, de Hilaro, Prix: 4 fr. — Lyon, Place Vocat, 41, r. Ferrandière et toutes pharmacies. MODES A FAÇON Deuil, Bonnets montés et Chapeaux PRIX RÉDUITS 107, Cours de la Liberté, 107

BOURSE DE PARIS

du 18 mars 1887

Table of stock market prices for Paris, including various bonds and shares.

SPECTACLES ET CONCERTS

du Samedi 19 mars 1887

Grand-Théâtre. — Relâche. Théâtre des Célestins. — Bureaux 7 h. 3/4, réclame à 8 h. 1/4. La Comtesse Sarah. Théâtre du Gymnase. — Représentations du professeur John's. Tous les soirs. Immense succès. Casino des Arts, rue de la République. — Tous les soirs, spectacle concert à 9 heures. Scala-Bouffes. — Concert-spectacle à 9 heures. Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre. Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie. Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedis, dimanches et jeudis, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre. Théâtre Guignol de la Guillotière, direction de M. Ballandras. — Brasserie Bellard, cours Gambetta, 26. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié, terminé par une parodie.

Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.

Théâtre Guignol du pont de la Feuillée — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié terminé par une parodie. Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié. Panorama de Reichshoffen. — Visible tous les jours. Théâtre Joil. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

du 18 mars 1887

Table of stock market prices for Lyon, including various bonds and shares.

OBLIGATIONS

Table of bond prices and interest rates.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

Table of silk and wool market conditions and prices.

BALLOTS PESÉS

Table of weighed bales and their respective prices.

ACQUISITION

M. Bally a vendu son fonds d'épicerie, 62, route de Grenoble, à une personne désignée dans l'acte. Pour les réclamations, s'adresser, 2, rue de Chartres, à M. Pommier, dans les dix jours.

TAILLEUR

à façon. Prix modéré. R. Grôlée, 28.

EAU MINÉRALE NATURELLE VICHY

Sources de l'Etat GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, gonorrhée, diabète, albuminurie. HAUTE-RE. — Comme Célestins. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE DÉPÔT à LYON 16, Rue de la République VENTE à prix réduits de toutes les Eaux minérales de France et de l'Étranger.

MÉCANICIENNE

Demande Emploi Chez Couturière S'adresser à l'épicerie, rue Pierre-Corneille, 50.

IMPRIMERIE NOUVELLE ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES LYON Rue Ferrandière, 52 Et rue Palais-Grillet, 9 SPÉCIALITÉ D'AFFICHES DE TOUS FORMATS TRAVAUX COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS IMPRESSIONS DE LUXE ET DE FANTAISIE On demande à Saint-Etienne (Loire), DES VENDEURS sérieux pour le journal « la Tribune ». S'adresser place du Peuple, 46. — Bonne remise.

Hôtel des Ventes — 19, Rue Confort, 19

VENTE DES MEUBLES

Les Mardis, Mercredis, Jendis, Vendredis, de 1 heure à 5 heures AVIS IMPORTANT. — Pour faire vendre tous Objets mobiliers quelconques, envoyer, de sept heures à midi, rue de l'Hôpital, 6. AUCUNE FORMALITÉ N'EST EXIGÉE LA TRIBUNE EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER Les listes officielles des Loteries Lorraines (tirage du 15 janvier) Loterie de Nice (tirage du 16 janvier). Prix: 10 centimes.

Vient de paraître L'ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE DE LYON ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE POUR L'ANNÉE 1887 PRIX, RELIÉ: 12 FRANCS Par la poste, 13 fr. EN VENTE A L'AGENCE VICTOR FOURNIER 14, Rue Confort, Lyon Et chez les principaux Libraires L'Annuaire général du Commerce de Lyon comprend: 1° La liste des habitants de Lyon classés par rues et numéros des maisons; 2° La liste des habitants de Lyon classés par ordre alphabétique; 3° La liste, par professions et ordre alphabétique des commerçants et industriels de Lyon et de la banlieue; 4° La partie administrative, contenant la liste complète et méthodique de toutes les administrations et autorités d'ordre civil, judiciaire, militaire et religieux; 5° La nomenclature par ordre alphabétique de toutes les communes du département du Rhône, avec les noms du maire, des fonctionnaires et des principaux commerçants; 6° La liste des boulevards, places, rues, quais, par ordre alphabétique, avec l'indication des tenants et aboutissants, des arrondissements et des cantons de justice de paix dont ils dépendent; 7° Un index général de toutes les matières contenues dans le volume; 8° Un Plan de la ville de Lyon. S'assurer que l'INDICATEUR demandé porte bien au dos: INDICATEUR FOURNIER ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

AFFICHAGE DANS LES Tramways de Lyon ET DE SAINT-ÉTIENNE PUBLICITÉ INTÉRIEURE ET SUR LES Carreaux des Voitures S'ADRESSER POUR TRAITER A L'AGENCE DE PUBLICITÉ FOURNIER 14, Rue Confort, 14 — LYON PUBLICITE Dans tous les Journaux De FRANCE & de L'ÉTRANGER POUR TRAITER, S'ADRESSER A L'AGENCE FOURNIER LYON, 14, Rue Confort, 14, LYON

ON TROUVE A L'AGENCE DE PUBLICITÉ VICTOR FOURNIER 14, Rue Confort, 14, LYON DES BILLETS DES LOTERIES CI-APRÈS Coloniale Française 6° TIRAGE très prochainement 310,000 francs de lots en espèces. Exposition de Nice 5° Tirage prochainement Il reste à gagner 1,140,000 fr. répartis en 1,040 lots. Tous les billets sont valables pour les tirages ultérieurs. UN FRANC LE BILLET LOTERIE LORRAINE Tirage prochainement 350,000 francs répartis en 3 tirages 50 centimes LE BILLET ARTS INDUSTRIELS 2° TIRAGE 13 FÉVRIER 20,000 francs de lots UN FRANC LE BILLET Par correspondance ajouter 15 c. par demande de deux BILLETS.

VINS DE RAISINS SECS Envoi gratis, méthode détaillée et prix courant des matières pour la fabrication soignée, sans frais d'ustensile, ainsi que Cidre, Bières, Liqueurs, Cognac, Rhum, Kirsch. 50 00 D'ÉCONOMIE Reire BRIATTE et Co, négociants à Prémont (Aisne) 15 centimes pour envoi franco

ACCOCHEUSE M^{me} Veuve YVERNAT Rue du Vieil-Remerci, 3, angle de la rue du Dojenné (St-Georges) LYON Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Renseignements par correspondance. — PRIX MODÉRÉS.

La Publicité par Abonnement L'AGENCE DE PUBLICITÉ V^{OR} FOURNIER LYON. — 14, rue Confort, 14. — LYON Offre à MM les Commerçants et Industriels une combinaison de publicité par abonnement à des conditions tout à fait exceptionnelles. On sait que la publicité n'est efficace que si elle est permanente, très étendue et très variée. Or, cette condition est remplie si l'on fait tous les jours et successivement une annonce dans l'un des sept principaux journaux de Lyon (une annonce par semaine ou 52 annonces par an dans chacun; au total, 364 annonces par année). De plus, M. Fournier, ayant trouvé dans les administrations des journaux le concours le plus empressé pour que le prix de ces 364 annonces fut accessible aux budgets les plus modestes. Tout commerçant ou industriel qui donnera une annonce à publier 52 fois par an dans sept journaux à choisir dans la liste ci-après, soit 364 annonces au total, n'aura à payer, pour toute l'année, que 120 fr. pour chaque ligne passant alternativement tous les jours de l'année dans l'un des sept journaux choisis. AINSI 2 lignes (répétées 364 fois) coûteront 240 francs 5 — — — — — 600 — 10 — — — — — 1,300 — Une annonce de 10 lignes passant 25 fois dans chacun des huit journaux, au total 364 fois, coûtera donc 1,200 par an, ou 100 francs par mois, ou 3 fr. 33 par jour en moyenne; une annonce de 5 lignes coûtera moitié moins; une annonce de 2 lignes, cinq fois moins, etc. Pour les réclames, les prix seront le double de ceux ci-dessus indiqués pour les annonces quatrième page. Liste des Journaux parmi lesquels chaque Client peut en choisir SEPT à son gré LYON (Progrès, Nouvelliste, Express, Petit Lyonnais, Salut Public, Courrier de Lyon, La Tribune, Moniteur Judiciaire, Courrier du Commerce, Passe-Temps, Moniteur des Soies, la Discussion SAINT-ÉTIENNE. — Mémorial de la Loire, Petit Stéphanois, Moniteur, Loire Républicaine. GRENOBLE. — Avenir de l'Isère, Petit Dauphinois. SPÉCIMENS D'ANNONCES QUE CHACUN PEUT MODIFIER SELON SON GOUT ET SA PROFESSION 2 lignes (20 fr. par mois) HOTEL de famille, rue... table bourgeoise. 3 lignes (30 fr. par mois) M^{me} HERMANN Avenir par les cartes, cours de... 4 lignes (40 fr. par mois) Prêts sur HYPOTHÈQUE. Immeubles. Biens ruraux. Renseignements gratuits. — M. ALO, rue... 5 lignes (50 fr. par mois) MÉTHODE MULLER Seule garantissant réforme radicale de l'écriture en 12 leçons, M... rue... 6 lignes (60 fr. par mois) Grand Assortiment de Vins fins, Liqueurs et Spiritueux, produits de la Grande-Chartraine. Maison... place... Lyon. 10 lign (100 fr. par mois) PENSION BOURGEOISE VIE DE FAMILLE On prend des Pensionnaires des deux sexes. Bonne cuisine de ménage. Chambres et appartements confortables. — Bon air pour les convalescents. — Prix modérés. Soins particuliers. — S'adresser rue... Lyon.

Flamberge au Vent! PAR E. VAUQUELIN & AUBAUD-DEGEORGE LYON 1887 XV « J'avais été fait prisonnier sur une galère de la Sérénissime République de Venise, enlevée dans les eaux de Candie par trois bâtiments des mahométistes, et les infidèles m'avaient mis à la chaudière avec mes compagnons. Nos maîtres, qui nous appelaient Gagnons, ou qui veux dire chiens de chrétiens, ou à peu près, nous donnaient très peu à manger, mais force coups de bâton. Ce régime me déplut, et je résolus de quitter, à la première occasion, le service du Grand Seigneur. Une nuit, deux autres esclaves et moi, nous nous évadons de l'arsenal, nous nous glissons sans bruit dans une

chaloape, et, protégés par l'obscurité, après avoir traversé la flotte turque, nous sortons de la Corne-d'Or. « Au moment où nous passions le long des murailles du harem impérial, qui plongent dans la mer, poursuivait Capricanti, une fenestre s'ouvrit, un cri se fit entendre, et une masse noireâtre faillit, en tombant sur nous, faire chavirer notre embarcation. Ce qui venait de nous tomber si singulièrement sur la tête était un sac. « Lorsque nous fûmes un peu éloignés, nous voulûmes voir ce qu'il contenait. « La lune était dégagée des nuages, et à sa lueur blafarde nous vîmes, quand furent coupées les cordes qui attachaient le sac, une femme merveilleusement belle et superbement vêtue. La dame était évanouie, mais quelques gouttes d'eau lancées au visage lui firent reprendre ses sens. « Ce n'était rien moins que la femme préférée de l'empereur des Turcs. Le sultan avait ordonné au chef des icoglans de la jeter dans le Bosphore, parce qu'elle avait été soupçonnée de galanteries avec un officier du sérail. L'officier avait été empalé, et la sultane eût été noyée si elle n'était tombée dans notre chaloape. — Et que fîtes-vous de cette pauvre princesse-mauresque? demanda l'épouse de maître Jacotin, qui pensait — elle avait pour cela certaines raisons parti-

culières — que les Turcs usaient de façons fort peu galantes et bien moins commodes pour les femmes que les façons des pays chrétiens. — Nous la vendîmes, répondit tranquillement Capricanti, à un juif de Zara, lorsque nous arrivâmes dans cette ville après avoir été recueillis par une felouque génoise qui revenait de Crimée, où elle avait porté des armes et de la poudre au khan des Tartares, révolté contre le Grand Turc. — La rencontre est bizarre, dit l'Espagnol José Castellador en regardant Annibal Capricanti; vous avez vendu une impératrice; moi j'ai acheté une reine. Un léger murmure d'incrédulité accueillit ces paroles. — Par Notre-Dame du Pilar! reprit don Christoval, je dis la pure vérité. J'étais alors au Pérou, en Amérique, dans un pays où l'on ramasse l'or comme on ramasse ici les cailloux, et dont les habitants se nourrissent avec la feuille d'une plante qu'ils nomment coca et se guérissent de leurs maladies en mâchant l'écorce d'un arbre qu'ils appellent kina-kina. « Comme la chaleur est telle, dans ce pays-là, qu'on peut faire cuire un œuf au soleil, les Péruviens vont tout nus; vous voyez que la vie ne coûte pas cher là-bas. C'est pourquoi ces mécréants ne se donnent pas la peine de récolter l'or sur lequel ils marchent

et que des flottes entières vont chercher pour le porter à mon maître, le roi d'Espagne. « Dans le temps que j'étais à Lima, le vice-roi organisa une expédition contre les Araucanos, qui n'avaient pas encore rendu hommage à Sa Majesté Catholique et qui avaient massacré les sujets du roi, envoyés pour leur apprendre à ramasser l'or. « Ces païens paresseux, qui adorent le soleil et qui ne veulent pas travailler pour les chrétiens, vinrent au nombre de vingt mille à notre rencontre. « Nous étions quinze cents hommes, mais quinze cents Espagnols! dit le compatriote du Cid avec un accent de fierté intraduisible. « A la vérité, ces sauvages n'ont pour armes que des flèches et des massues. Nos mousquets et nos canons en firent un effroyable massacre. Ceux qui survécurent prirent la fuite, poursuivis par notre cavalerie, et vers le soir, nous entrâmes sans coup férir dans la capitale des Araucanos. Ah! ce fut pendant trois jours un beau pillage, le plus beau que j'aie jamais vu, dit avec un soupir de regret don Christoval. Ma bonne fortune avait conduit mes pas vers le palais du roi, et là, après avoir fendu le crâne d'un vieillard qui voulait me barrer le chemin, j'enfonçai une porte et je pénétraï dans une salle dont la vue m'éblouit.

« Le palais était construit en bois, mais les parois de la chambre étaient recouvertes d'ornements en or et en argent, car les Péruviens se servent de ces métaux pour leurs constructions, comme en Europe nous nous servons du fer et du plomb. « Ce n'est pas là, pourtant, ce qui causa mon éblouissement, mais bien la quantité prodigieuse de diamants, d'émeraudes et de perles qui remplissaient cette salle. « J'étais dans l'appartement de la reine et dans la chambre où l'on rangeait ses couronnes, ses colliers et ses bracelets. « Je choisis parmi les diamants les plus gros et j'en emplis mes poches, de quoi faire la fortune d'un roi! Puis, songeant que je cesserais d'être riche si tous mes compagnons l'étaient autant que moi, je mis le feu à cette partie du palais et j'allai rejoindre ma compagnie sur la grande place de la ville, où les troupes étaient rassemblées avec tous les esclaves et tout le butin amoncelé. « Pour ne pas paraître les mains vides, ce qui aurait pu faire naître des soupçons, j'avais pris un vase d'or incrusté de pierres précieuses. « Mon lieutenant le regardait d'un œil envie. « — Don Christoval, me dit-il, si vous voulez me donner ce vase, je vous permets de choisir, en échange, ce qui sera à votre gré dans ma part de butin. « — Marché conclu! répondis-je, car vous comprenez bien qu'avec ce qui garnissait mes poches, je me souciais peu de l'objet qui faisait envie à mon lieutenant. « J'entraï avec lui sous sa tente et je cherchai des yeux quelque chose que je pusse lui demander, lorsque mon attention fut attirée par des gemmes et des sanglots. C'était une jeune Péruvienne qui pleurait étonnée sur le sol. « Je m'approchai et la regardai. « Elle était vêtue d'un casque en plumes de perroquet retenues par un cercle d'or... « Comment! vêtue! interrompit Michelle, vous voulez sans doute dire: coiffée, seigneur espagnol! — Non pas, senora, je veux dire: vêtue. Je croyais vous avoir appris déjà que la mode au Pérou est de ne pas porter d'habits. Puis, continuant son récit: — Mon lieutenant, dis-je en désignant la jeune esclave: je prends cette femme. « L'officier hésita. « — Savez-vous, me dit-il, ce que c'est que cette femme? (A suivre.)